









ATELIER 3
SOUTIEN À LA PARENTALITÉ DE
L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF DANS
UNE DIMENSION DE PRÉVENTION

- → Café parents/actions collective; levier à la relation: dimension partenariale
- → Vigilance sur limite protection de l'enfance
- → Rallongement de la durée des parcours lié à la saturation du droit commun

→ Travailler avec département, articulation avec PRE (limite protection de l'enfance)